# Technicien(ne) expert - état des lieux locatif

Non-certifiante | Formation continue

Réf. : 26226434F — Mise à jour : 19 octobre 2026

Organisme responsable : **DROUET EXPERTISES**

## Présentation de la formation

### Objectifs

Objectif principal : professionnalisation et montée en compétences
Acquérir les compétences nécessaires pour établir un constat d'expertise en état des lieux en tant que tiers mandaté, neutre et impartial.

Objectifs opérationnels
01 Mettre en œuvre les principes réglementaires qui font l'objet de la mise à disposition d'un local à usage d'habitation ou professionnel, et apprécier les responsabilités de chacun.
02 Appliquer les règles de l'art d'expertise technique du local avec les outils et constater les désordres, anomalies, dégradations, défauts.
03 Communiquer son constat d'expert en appliquant les règles normatives de l'expertise NF X50-110 avec impartialité et en respectant la déontologie des professionnels de l'immobilier.
04 Dresser une estimation financière des travaux de remise en état d'un local d'habitation.
05 Accompagner les interlocuteurs pour désamorcer un conflit généré par un constat d'états des lieux.
06 Mettre en place un plan d'action commerciale pour une activité entrepreneuriale autonome

### Programme

Section 1 | 8 heures - Maîtriser les ressources réglementaires d'un constat d'état des lieux
Chapitre 1 : Bases légales et historiques de l'état des lieux
Chapitre 2 : Responsabilités et assurances liées à l'état des lieux
Chapitre 3 : Obligations du bailleur et du preneur à bail
Chapitre 4 : Rédaction conforme du rapport d'expertise
Chapitre 5 : Initiation au progiciel d'état des lieux

Section 2 | 8 heures - Produire un rapport d'expertise en état des lieux d'un local à usage d'habitation / professionnel
Chapitre 1 : Règles de l'art du constat d'état des lieux
Chapitre 2 : Repérage des éléments administratifs, intérieurs et extérieurs
Chapitre 3 : Désordres des équipements et des éléments intérieurs
Chapitre 4 : Éléments de preuve dans le rapport d'expertise
Chapitre 5 : Réaliser un état des lieux sur progiciel

Section 3 | 8 heures - Communiquer son constat d'expertise en appliquant les règles normatives de l'expertise de qualité
Chapitre 1 : Norme de qualité de l'expertise NF X50-110
Chapitre 2 : Déontologie du professionnel de l'immobilier
Chapitre 3 : Appliquer le principe amiable au constat d'expert
Chapitre 4 : Mentions obligatoires du rapport d'expertise
Chapitre 5 : Validation et diffusion du constat d'expertise

Chapitre 6 : Organiser la mission d’expertise
Chapitre 7 : Responsabilités juridiques de l’expert indépendant en états des lieux

Section 4 | 4 heures - Établir une estimation financière des travaux de remise en état du local d’habitation / professionnel
Chapitre 1 : Formaliser une grille de vétusté
Chapitre 2 : Initiation au progiciel de comparatifs et de coûts de travaux
Chapitre 3 : Estimer la remise en état de propreté
Chapitre 4 : Estimer la réfection et le remplacement des éléments
Chapitre 5 : Estimer l’entretien des extérieurs
Chapitre 6 : Établir une estimation financière et un comparatif

Section 5 | 4 heures - Accompagner les interlocuteurs pour désamorcer un conflit généré par un constat d’état des lieux
Chapitre 1 : Sources de conflit liées au constat d’état des lieux
Chapitre 2 : Communication pour désamorcer un conflit
Chapitre 3 : Résolution de conflits spécifiques
Chapitre 4 : Veille technologique, juridique et réglementaire en états des lieux
Chapitre 5 : Cas pratiques

Section 6 | 8 heures - Mettre en place un plan d’action commerciale pour une activité entrepreneuriale autonome
Chapitre 1 : Le marché des états des lieux en France
Chapitre 2 : Choisir son statut d’entreprise selon l’activité souhaitée
Chapitre 3 : Créer un plan d’action commerciale
Chapitre 4 : Faire un business plan
Chapitre 5 : Contractualiser un partenariat commercial
Chapitre 6 : Établir un devis et facturer
Chapitre 7 : Présenter son projet entrepreneurial

## Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée
**Niveau CAP, BEP**

Niveau de sortie
**Sans niveau spécifique**

**Métiers associés**

**C1501** — Gérance immobilière
**C1502** — Gestion locative immobilière
**C1503** — Management de projet immobilier
**C1504** — Transaction immobilière

## Dates et lieux de formation

| N° session | Modalité | Lieu | Du | Au |
|---|---|---|---|---|
| 2422670S | À distance | — | 16/11/2026 | 20/11/2026 |
| 2422684S | À distance | — | 16/12/2026 | 22/12/2026 |
| 2422703S | À distance | — | 04/01/2027 | 08/01/2027 |

| N° session | Modalité | Lieu | Du | Au |
|---|---|---|---|---|
| 2422707S | À distance | — | 01/02/2027 | 05/02/2027 |
| 2422708S | À distance | — | 01/03/2027 | 05/03/2027 |
| 2422709S | À distance | — | 05/04/2027 | 09/04/2027 |
| 2422710S | À distance | — | 05/07/2027 | 09/07/2027 |
| 2422711S | À distance | — | 06/09/2027 | 10/09/2027 |
| 2422713S | À distance | — | 04/10/2027 | 08/10/2027 |
| 2422719S | À distance | — | 06/12/2027 | 10/12/2027 |

Source : GREF Bretagne #26226434F